



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

DIRECTION DE LA COORDINATION
ET DU MANAGEMENT DE L'ACTION PUBLIQUE
Bureau des procédures d'utilité publique
Affaire suivie par Mme DUPONT
☎ 02.40.41.47.72
☎ 02.40.41.47.50
catherine.dupont@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le

26 MARS 2010

**Information sur l'existence d'un avis tacite
de l'autorité environnementale**

Nom du pétitionnaire : S.A. L'ART DE CONSTRUIRE, dont le siège social est 1, allée de la Combe à LISSIEU (69380)

Nature et adresse du projet : exploitation d'un entrepôt logistique à Montoir-de-Bretagne, ZAC de Cadréan.

L'autorité environnementale a accusé réception du présent dossier, qu'elle a reçu complet et régulier le 25 janvier 2010.

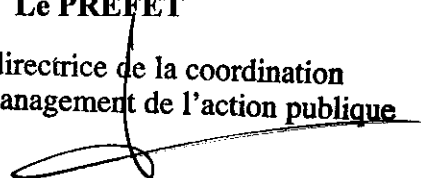
Depuis le 25 mars 2010, en application de l'article R. 122-13-1 du code de l'environnement et en l'absence d'observation de la part de l'autorité environnementale, son avis est réputé favorable.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification au pétitionnaire,
- d'une consignation au dossier soumis à l'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Le PREFET

la directrice de la coordination
et du management de l'action publique


Thérèse LEBASTARD